

L'AGRICULTURE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION SUR LES
OBJECTIFS DE LA PRODUCTION DES
CÉRÉALES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. Nasserden (Rosthern): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. J'ai demandé au ministre il y a une semaine ou dix jours de cela s'il ferait une déclaration exposant les objectifs de la production des céréales dans l'Ouest du Canada. Le ministre est-il prêt à répondre maintenant?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, c'est une question qui concernerait plutôt le ministre des Finances de qui relève la Commission canadienne du blé. Je ferai remarquer cependant qu'on doit s'attendre à ce que les cultivateurs eux-mêmes prennent des décisions appropriées à cet égard. Celles-ci se reflètent dans le bulletin de projets d'ensemencement publié par le Bureau fédéral de la statistique pour le 16 mars qui révèle que les cultivateurs de l'Ouest ont l'intention d'ensemencer 29.1 millions d'acres de blé en 1966, contre 27.7 millions d'acres en 1965, d'augmenter de 26 p. 100 l'emploi des engrais cette année et de réduire de 6 p. 100 les jachères d'été.

Si les conditions atmosphériques s'y prêtent, et que ces projets sont réalisés, nous pouvons compter sur une récolte suffisante à nos besoins commerciaux et à l'aide extérieure.

M. Nasserden: Monsieur l'Orateur, j'ai pensé que le ministre aurait peut-être quelque chose à répondre en son propre nom.

M. W. H. Jorgenson (Provencher): N'est-ce pas exact, monsieur l'Orateur, que pendant la campagne électorale les membres du gouvernement avaient promis d'établir des prévisions destinées aux cultivateurs et sur lesquelles ils pourraient fonder leurs calculs.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LE NORD CANADIEN

LES VOIES D'ACCÈS AUX RESSOURCES: LE
RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Eu égard à la déclaration qu'il est censé avoir faite samedi à Québec, où il aurait dit que le gouvernement fédéral n'interviendrait pas à l'avenir dans les questions relevant de la compétence provinciale, le premier ministre nous dirait-il s'il a voulu

dire par là que le gouvernement n'a pas l'intention de rétablir le programme de routes d'accès aux ressources.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE

LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social dirait-il à la Chambre quand une mesure législative sera présentée en vue de mettre en œuvre le régime d'assistance publique du Canada?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, nous nous proposons de présenter la mesure dès qu'il sera possible de s'en occuper.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, comme il s'agit d'une question très importante, ne serait-il pas souhaitable d'inscrire cette mesure au *Feuilleton* avant Pâques afin que nous puissions l'étudier pendant le congé de Pâques?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous ferons tout notre possible pour donner aux députés le temps nécessaire pour étudier cette mesure et d'autres encore, mais je ne puis donner l'assurance maintenant que le projet de loi sera inscrit au *Feuilleton* avant le congé de Pâques.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Ceux qui siègent de ce côté de la Chambre pourraient-ils faire quelque chose pour l'aider à mettre au point cette mesure.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Le premier ministre nous dirait-il s'il est maintenant en mesure de répondre à la question que j'ai posée il y a quelques jours pour m'enquérir si le régime d'assistance publique du Canada, la mesure législative relative à la pension et le programme d'assurance frais médicaux seront inscrits au *Feuilleton* d'ici Pâques.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, j'ai dit que ces mesures seraient inscrites au *Feuilleton* prochainement.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Peut-il nous